



L'école municipale

des sports enfants
et jeunes

6-14 ans

14-17 ans

Été sports

8 au 10 juillet (3 jours)

et 8 au 12 juillet (5 jours)

15 au 17 juillet (3 jours)

et 15 au 19 juillet (5 jours)

22 au 26 juillet (5 jours)

2019

Stages de 3 et 5 jours et séjour sportif de 5 jours

Stages en juillet (3 ou 5 jours)

Pour les 6/8 ans

de 9 h 30 à 17 h

NATATION (Piscine) **VTT ET TIR À L'ARC** (Bois Français)

RDV : stade Benoît Frachon, rue Anatole France

> **du 8 au 12 juillet** (5 jours)

coût : 75 € martinérois - 150 € non martinérois

de 9 h 30 à 17 h

ESCALADE (NON DÉBUTANTS)

RDV : stade Benoît Frachon, rue Anatole France

> **15 au 17 juillet** (3 jours)

coût : 45 € martinérois - 90 € non martinérois

de 9 h 30 à 17 h

BAIGNADE - VTT - TIR À L'ARC (Bois Français)

RDV : stade Benoît Frachon, rue Anatole France

> **22 au 26 juillet** (5 jours)

coût : 75 € martinérois - 150 € non martinérois

Pour les 9/14 ans

de 9 h 30 à 17 h

ESCALADE (NON DÉBUTANTS)

RDV : stade Benoît Frachon, rue Anatole France

> **8 au 10 juillet** (3 jours)

coût : 45 € martinérois - 90 € non martinérois

de 9 h 30 à 17 h

VÉLO - KAYAK - PADDLE (Bois Français)

RDV : stade Benoît Frachon, rue Anatole France

> **8 au 12 juillet** (5 jours)

coût : 75 € martinérois - 150 € non martinérois

> **22 au 26 juillet** (5 jours)

coût : 75 € martinérois - 150 € non martinérois

PRÉVOIR casque et vélo en bon état

de 9 h 30 à 17 h

VOILE (Cholonge)

RDV : stade Benoît Frachon, rue Anatole France

15 au 19 juillet (5 jours)

coût : 75 € martinérois - 150 € non martinérois

Séjour sportif en juillet (5 jours)

Pour les 11/17 ans :

Séjour sportif avec nuitées sous tente autour du lac de Serre-Ponçon dans les Hautes-Alpes :

RANDONNÉE, KAYAK, PADDLE, RAFTING, BAIGNADE

RDV : départ et arrivée au gymnase Auguste Delaune

> 22 au 26 juillet (5 jours)

coût : 135 € martinérois - 270 € non martinérois



Remplir le formulaire ci-dessous et se présenter au service des activités physiques et sportives avec **un moyen de paiement** (espèces, chèque, chéquier jeunes du Conseil départemental Isère, coupons sports).

Je soussigné(e)

Qualité : père mère tuteur

NOM (majuscule) :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone(s) :

Je déclare

Être investi vis-à-vis de ce mineur de l'exercice de l'autorité parentale conjointe avec Mme / M.

Être l'unique détenteur de l'autorité parentale.

Je m'engage

À prévenir le service de tout changement intervenu dans l'exercice de l'autorité parentale.

En cas d'urgence

Autre personne à contacter :

Lien de parenté :

NOM (majuscule) :

Prénom :

Téléphone(s) :

J'inscris l'enfant

NOM (majuscules) :

Prénom :

Adresse (si différente) :

Date de naissance :

Établissement scolaire fréquenté en 2018 / 2019 :

Problèmes de santé :

Accompagnement par une AVS sur le temps scolaire : oui non

Je l'autorise

À participer aux activités sportives proposées dans le cadre de l'EMS Été sports 2019 à l'extérieur de Saint-Martin-d'Hères.

Je déclare que mon enfant ne présente pas de contre-indications médicales pour les activités choisies.

Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical et une anesthésie en cas d'urgence.

Je certifie que mon enfant est assuré contre les risques extrascolaires.

J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié.

J'autorise mon enfant à rentrer seul.

> Pour une inscription pour un enfant n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères ou non scolarisé dans la commune, veuillez vous munir aussi de :

- une photo d'identité de l'enfant

- un justificatif de domicile

- la carte d'identité du parent qui inscrit l'enfant

- le livret de famille

À Saint-Martin-d'Hères, le.....

Signature du (des) parent(s) :

J'inscris mon enfant

Nom (majuscule) :

Prénom :

et je coche la (ou les) case(s) correspondant au choix de mon enfant :

Stages en juillet

	8 au 10 juil.	8 au 12 juil.	15 au 17 juil.	15 au 19 juil.	22 au 26 juil.
Pour les 6/8 ans					
Natation-VTT-Tir à l'arc 9 h 30 à 17 h		<input type="checkbox"/>			
Escalade (non débutants) 9 h 30 à 17 h			<input type="checkbox"/>		
Baignade-VTT-Tir à l'arc 9 h 30 à 17 h					<input type="checkbox"/>
Pour les 9/14 ans					
Escalade (non débutants) 9 h 30 à 17 h	<input type="checkbox"/>				
Vélo-kayak-Paddle 9 h 30 à 17 h		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Voile - Orientation 9 h 30 à 17 h				<input type="checkbox"/>	

Séjour sportif

Pour les 11/17 ans					
Séjour APPN avec nuitées autour du lac de Serre-Ponçon					<input type="checkbox"/>



Été sports

Les dates

Stages sportifs

8 au 10 juillet (3 jours) et 8 au 12 juillet (5 jours)

15 au 17 juillet (3 jours) et 15 au 19 juillet (5 jours)

22 au 26 juillet (5 jours)

Séjour sportif avec nuitées

22 au 26 juillet (5 jours)

Pour qui ?

Les enfants de 6 à 14 ans

Les jeunes de 14 à 17 ans

Les thèmes

À la journée :

natation, baignade, escalade, vélo, kayak, paddle, voile, orientation.

À la semaine :

séjour APPN avec nuitées.

Renseignements

> Après des éducateurs sportifs des groupes scolaires.

> Sur saintmartindheres.fr

Inscriptions

Au service des sports, annexe Croizat, 135 av. Ambroise Croizat.

Tél. 04 56 58 92 87 ou 32 76

Accueil prioritaire pour les enfants n'ayant pas participé aux stages d'été en juillet 2018 :

> **lundi 13 et mardi 14 mai** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

> **à partir du mercredi 15 mai 2019 de 8 h à 17 h**

> **puis aux horaires habituels** (8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h) les jours suivants dans la limite des places disponibles.

Fermé les mardis.

ATTENTION : pour les activités aquatiques, le passage d'un test est nécessaire et sa réussite confirmera l'inscription de l'enfant (dates et lieux du passage des tests précisés à l'inscription).

L'enfant reste sous la responsabilité de la ville pendant toute la durée de la séance sportive. Dès qu'elle a pris fin, l'enfant est à nouveau placé sous la garde juridique de ses parents qui l'ont autorisé à rentrer seul au domicile, ou qui ont convenu avec lui de le récupérer ou de le faire récupérer par une personne de leur choix. La ville n'assume plus aucune charge de l'enfant dès la fin de la séance.